LIMITE DE VITESSE
50 KM/H
60 KM/H
70 KM/H
90 KM/H
(EXISTANTE)
(PROPOSÉE)
N
CH. PEMBINA
TRONÇON URBAIN INTÉGRAL (AU NORD DE LA LIGNE)
TRANSITION ENTRE LES TRONÇONS URBAIN ET RURAL
TRONÇON RURAL INTÉGRAL (AU SUD DE LA LIGNE)
AV. FATHER LABONTÉ
AV. PERREAULT
PROM. TURNBULL
CH. PEMBINA
AV. MINERVA
LIMITE DE LA VILLE